

Image not found or type unknown



Rompre un CDD avant son terme

Conseils pratiques publié le **25/05/2012**, vu **956 fois**, Auteur : Assistant-juridique.fr

Un CDD ne peut être rompu avant son terme que dans des cas définis par la loi. Toute rupture anticipée ayant une autre origine pourra être sanctionnée par la justice.

[Lire la suite](#)